

Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essonne
Conseil de communauté du 4 février 2010

Intervention de Monsieur BESOMBES Pierre-Alexandre au nom du groupe UMP-NC et NI

Monsieur le Président, chers collègues,

L'année 2010 voit en effet s'appliquer le volet financier de la grande réforme des collectivités territoriales portant notamment sur la Taxe Professionnelle. Cet impôt, sans aucun équivalent en Europe, devait absolument être supprimé car il pesait sur les entreprises de notre pays, donc sur notre territoire.

La croissance économique, et par elle, l'emploi, était touchée de plein fouet par une pénalisation des investissements de production comme l'achat de machines-outils ou de constructions d'usines. Nicolas Sarkozy, candidat à l'élection présidentielle, l'avait proposé, Nicolas Sarkozy, Président de la République, met donc ce changement en place. Le groupe UMP-Nouveau Centre et Non-Inscrits comprend bien votre désarroi Monsieur Amard, car votre candidate du premier tour des élections présidentielles, rappelez vous Madame Royal, n'avait pas, à ma connaissance, évoqué ce sujet pourtant si important. A chacun sa vision de la politique, mais nous, nous n'allons pas renier ni nos engagements de campagne, ni la personne qui les a porté au sommet de l'Etat.

De plus, comment pouvions nous conserver un tel système qui a été modifié 68 fois depuis sa création en 1975 ???!!!

C'est bien pour cela que le gouvernement de Monsieur Fillon, dans un souci de concertation maximum avec les élus locaux, continue d'écouter les élus locaux sur la meilleure façon d'appliquer le nouveau système qui sera mis en place définitivement à partir du 1^{er} janvier 2011, comme l'a justement rappelé la note de synthèse. Ainsi, au lieu de crier « au loup » ou de pratiquer la chaise vide comme le fait actuellement la Gauche par simple souci électoral, il serait mieux, mais plus difficile de pratiquer l'art de la proposition concrète. Il est même très cocasse d'entendre la majorité de cette assemblée réclamer plus d'argent pour le secteur public alors qu'elle critique dans le même temps le déficit étatique. Nous n'en serons pas à notre premier paradoxe.

Pour en revenir aux dispositions transitoires de cette année, nous nous réjouissons de deux éléments :

- Le premier : comme il avait été indiqué au niveau gouvernemental, le produit fiscal 2010 sera au minimum égal à celui de 2009. Vu le contexte de crise économique, notre collectivité devrait se réjouir de pouvoir être sûr d'une telle rentrée d'argent, alors que nous constatons partout ailleurs une baisse significative des recettes publiques liées à l'activité économique.
- Deuxièmement, cela vient contrecarrer la hausse opportuniste et anti-économique de 4,62% des taux de la Taxe Professionnelle en 2009, passant de 22,95% à 24,01%. Comme si l'ensemble des entreprises et des employés de celles-ci avaient eu besoin de ce coup de matraque supplémentaire !

Alors c'est vrai, le dispositif mériterait certainement d'être un peu plus simple à lire et surtout à comprendre pour les élus, mais aussi pour l'ensemble des citoyens. Le groupe UMP-NC et NI a déjà fait remonter ce constat, avec d'autres représentants de la majorité présidentielle, au niveau national. Comme nous le pensons, le message a été entendu. Cette manière d'améliorer concrètement ce dispositif sera vraiment utile à la France et non les sifflets honteux d'élus aigris en assemblée générale.

Nous croyons tellement à la force des collectivités territoriales, qui représentent 75% de l'investissement public, que nous sommes écoeurés de voir la région Ile-de-France et le Conseil Général de l'Essonne (socialistes tous les deux) dépenser actuellement plusieurs centaines de milliers d'euros dans des campagnes de propagande et de désinformation. L'approche d'échéances électorales n'excuse pas tout, nous aurions préféré voir tous ces deniers versés par les contribuables être utiles à l'emploi, aux personnes âgées ou aux jeunes porteurs de projets innovants par exemple, plutôt qu'à quelques agences de publicité grassement payées.

Quant à la régulation du système financier et de la Bourse, apparemment, vous ne devez certainement pas écouter les informations et ne pas vous souvenir des « années Fric » de Monsieur Jospin, où le CAC 40, entre 1997 et 2002, n'a jamais connu de seuils aussi hauts (7000 points au 2^e semestre 2000, 3750 aujourd'hui) sans que cela dérange la fameuse « gauche plurielle »...

Venons en à vos planifications...celle écologique tout d'abord :

- Même si nous rejetons le terme de planification en tant que tel, faisant référence aux économies communistes ayant prouvé leurs désastreux bilans, nous tenons malgré tout à nous associer à toute démarche permettant une meilleure utilisation de nos ressources naturelles. Comme nous vous l'avons indiqué lors d'un précédent conseil communautaire, nous sommes tout à fait ouvert à une participation dans un groupe de travail concernant la gestion de l'eau. Par nos votes, nous approuvons régulièrement les démarches de la communauté d'agglomération sur le développement durable et nous nous félicitons de l'état d'esprit parfois similaire aux grenelles de l'environnement. Seul bémol, nous aurions aimé un partenariat public-privé dans le cadre des V'Lacs. Ainsi, au-delà de tout manichéisme envers le secteur marchand, tout en gardant l'aspect de redynamisation sociale avec l'association Deux Roues pour l'Emploi, une synergie ne coûtant quasiment rien à notre collectivité aurait pu être faite.

Politique de la Ville :

- Ce domaine a toujours eu à nos yeux une importance particulière. En effet, les différents quartiers à redynamiser de nos deux villes sont de grandes sources de motivation en tant qu'élus. Le travail de terrain des associations, des communes, de notre agglomération, des bailleurs et de l'Etat, au travers de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine notamment, doit être soutenu. Que ce soit à la Grande Borne, aux Côteaux de l'Orge ou à Grigny 2, notre groupe vous a toujours soutenu. Il continuera avec toujours la même condition : une bonne utilisation des deniers publics. Ainsi, nous espérons que les remarques sur « l'absence de suivi des dépenses relatives à la Politique de la Ville » en page 18 et « l'utilisation des financements alors que les projets ne sont même pas bouclés », en page 37 n'auront plus lieu. L'efficacité et la réussite d'une telle coordination ne doivent pas avoir de frontière politique. En ce sens et par souci d'oecuménisme républicain, nous vous encourageons à nous saisir ou Madame la Député de la 7^e circonscription en cas d'éventuels problèmes avec des services de l'Etat.

Sur le plan économique :

- Nous espérons bien sûr que les espaces toujours vacants puissent enfin se transformer en création de richesses financières certes, mais aussi et surtout humaines, à destination des populations grignoises et castelviroises. Encore une fois, Monsieur le Président, le groupe UMP-NC et NI sera à vos côtés pour vous aider à trouver les solutions les plus adéquates. Nous espérons simplement que la réflexion portant sur une éventuelle gestion directe d'Immobilier d'Entreprises se fasse de la manière la plus transparente possible. Il ne serait pas concevable qu'un tel projet aux impacts si conséquents, se fasse sans réelle concertation démocratique.

Par contre, pour qu'un édifice soit bien stable, il lui faut un quatrième pilier. Ce pilier, vous essayez par tous les moyens de l'é luder, mais il reste pourtant toujours présent, tel un poil à gratter. Il s'agit de la démocratie ! En effet Monsieur Amard, notre institution a beaucoup d'effort à effectuer dans ce domaine. Les sujets ne manquent pas :

- Représentation plus qu'aléatoire de l'opposition basée sur des quotas obscurs,
- Expression de l'opposition non respectée dans les différents vecteurs de communication (site internet avec des montages plus que douteux de nos propos lors des séances de conseil, absence totale d'espaces dédiés aux différents groupes, absence complète d'articles dans le magazine des Lacs...),
- Non-respect d'information personnelle ni de concertation préalable en cas de déplacement de date pour les conseils communautaires,

A croire que nos déclarations et positions politiques doivent beaucoup vous gêner pour devoir nous restreindre à ce point. Mais comptez sur nous pour continuer à défendre ces simples et si fondamentaux droits que sont l'expression et l'information les habitants de nos deux villes.

En guise de conclusion, la Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essonne est un territoire passionnant et méritant un réel investissement général. Il s'avère que nous ne sommes pas une île et que dans différentes zones de l'Essonne, des intercommunalités fusionnent ou intègrent de nouvelles communes, non par simple volonté de gigantisme, mais bel et bien dans le but d'acquérir une masse critique permettant un dialogue plus équilibré. Actuellement, au regard du nombre de villes et d'habitants composant notre collectivité, il est clair que nous sommes bien trop petit. Il ne faut pas s'étonner dans ce cas là, d'avoir des difficultés à décrocher de plus amples crédits, surtout lorsque nous sommes en concurrence avec des ensembles de 120 voire 150 000 habitants. Nous vous demandons donc de créer un groupe de prospective sur cette thématique, car comme dit le proverbe « on n'a jamais raison tout seul ».